

Au beau « pays d'Aix », l'épuisement moral et physique des agents d'un secteur nous a conduit à demander audience à la grande « ordonnatrice » de cette détresse : congés estivaux validés en mai, modifications de périodes initialement validées à la clef en juin... rotation hebdomadaire des agents sur les bureaux du secteur engendrant stress et épuisement physique ... dépassements horaires inégalement compensés ... sensation de dépréciation personnelle devant l'impression « de ne plus y arriver »... un sentiment de travail bâclé... un management défaillant et autoritaire porté par une DS sans Foi ni Loi...

Une organisation ubuesque mais validée par la DS... seule contre tous !

Le personnel avait fait grève unanimement contre ce projet de réorganisation. Il a pourtant été maintenu en l'état « *C'est moi le chef, c'est moi qui décide* » ... quand il y a besoin de l'affirmer de la sorte, c'est pôs vraiment qu'on est reconnue en tant que tel... sans parler de la qualité du dialogue social... « Ça veut dire qwâââ ??? ».

Et le résultat de cette mise en place forcée, c'est :

- ▶ la lenteur de l'appropriation des nouvelles fonctions (caisse) par les agents est pointé et bien sûr rien à voir avec le manque de temps consacré à leur formation, ben non, ça signifierait que la DS est elle-même défaillante...
- ▶ la notion de la « qualité » du travail que les agents vont devoir apprendre réévaluer... Ne pas être trop exigeants avec eux-mêmes ; mais jusqu'ou ? Quel « sens » reste-t-il au travail quand il est perçu comme « bâclé » ?



► quant à la calamiteuse planification des congés estivaux, les agents lésés contraints de passer leurs vacances sans leur famille, ou obligés de dissocier leurs 3 semaines, seront certainement consolés de savoir que si la fermeture définitive d'un bureau de leur secteur fin juillet avait été prise en compte par leur hiérarchie ils auraient pu être satisfaits dans leur légitime droit à organiser leurs vacances de façon optimale.

Ne vous inquiétez pas, Madame la DS a bien ses trois semaines, elle...

► enfin un cadre de fonctionnement (« à la marge ! », « Comme partout ! » nous a précisé Madame la DS...).

D'après Madame la DS, le fractionnement serait de la volonté de tous ceux qui y ont droit.

Mensonge !

Madame La DS semble oublier que c'est une équipe qui fait réussir le secteur et pas une DS qui agit contre son équipe !!!



Mépris du dialogue social, méconnaissance de sa responsabilité pénale en matière de Risques Psycho-sociaux, bref un concentré d'incompétences !

Cette mise en place pour pallier à des « réajustements » a été imposée au personnel. Bien sûr, sans le fameux bilan à 6 mois, sans passer par les instances représentatives des personnels, pourquoi s'embarrasser du respect des règles ???

Bref, et si on saisisait l'Inspection du Travail ??? Puisque cette restructuration n'est pas réglementaire, si on faisait une alerte sociale nationale ??? Les motifs ne manquent pas ! L'employeur a une obligation civile et pénale de garantir à son personnel la santé et la sécurité au travail. Et pas d'agir en favorisant les risques psycho-sociaux. Bref, la DS expose la DR à la faute inexcusable de l'employeur, s'il venait à se produire le moindre évènement humain sur le secteur.

Lorsque les personnels se sont exprimés sur leurs conditions de travail (mauvaise qualité au back-office, difficulté pour finir à l'heure, ...), de relations difficiles avec leur DS, ou sur les problématiques de congés, sa seule réponse a été : « *ils mentent* ».

Tous les agents ??? Mais nous ne sommes pas dupes ! Nous-mêmes avons été témoins de ses mensonges !!!

**La seule personne qui manie le mensonge comme méthode managériale, c'est vous, Madame la *DS*. Cette pathologie a un nom :
LA MYTHOMANIE !**



Et lorsque Madame la *DS* est dans une mauvaise passe, elle accuse les membres de son CODIR ! Mais les autres membres du CODIR ne sont pas des boucs émissaires, Madame la *DS*! C'est bien le DS qui donne l'impulsion managériale au secteur !!! Apprenez donc à vous remettre en question !

Aïe !!! ça fait mal à l'égo !!!



SUD revendique :

■ **Des mesures immédiates pour que le secteur D'Aix Hôtel de Ville travaille dans la confiance et le respect. Les méthodes managériales impulsées par la DS, d'un autre temps mettent tous le secteur en danger et exposent la Direction. Il y a besoin de changement pour que l'impulsion managériale soit différente, bienveillante.**

■ **La consultation du CHSCT lors de chaque projet de fermeture, de chaque évolution du Règlement Intérieur. Mais nous connaissons le respect de Madame La DS pour les Instances Représentatives du personnel où là encore, Madame a l'habitude de prendre ses désirs pour des réalités en a menti en pleine séance à chacune des réorganisations qu'elle a portées sur le secteur !**

■ **La prise en compte de l'expertise des agents sur leur qualité de vie au travail et sur l'organisation du travail dans les projets de réorganisation ; l'organisation, Madame la DS, ce sont eux qui vont la vivre au quotidien !**

■ **Un temps consacré à la parole des agents à chaque ETC, ce qui permettra de faire remonter les problématiques qu'ils rencontrent et évitera que Madame La DS feigne de les découvrir en audience, ou les accuse de mentir !**



**Ceux qui luttent sont celles et ceux qui vivent !
Avec SUD ne vous résignez pas luttiez, résistez !!!**

Marseille le 02 Aout 2017

